

Canne à Sucre

N°2 - 1er Mars
au 30 Avril

2024

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).
Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

À retenir

A retenir

La pression des adventices et des ravageurs s'est maintenue par rapport à février 2024. La pression de l'enherbement est globalement stable compte tenu des faibles précipitations en mars et avril 2024.

Trois des cinq parcelles d'observations ont été récoltées, dont deux d'entre elles seront replantées en 2024.



28,4°C

sur 26,4°C attendus



+ 26 heures



32 mm

sur 123 mm attendus



14,00 km/h

sur 15,1 km/h habituellement

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

SITUATION GLOBALE

Suivi	mars-24				avril-24			
	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque
Enherbement	Moyen	3/5	→	Moyen	Faible	1/5	↘	Moyen
Rongeurs (rats)	Faible	1/5	→	Moyen	Absence	0/5	↘	Moyen

Niveau de présence et de risque :

Absence
 Faible : A surveiller, risque possible
 Moyen : possibilité d'impact sur la canne
 Fort : impact certain sur la canne

* Parcelle ayant un niveau de présence moyen et fort en note globale de recouvrement

Bilan par parcelle observée

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

Date de plantation : 09/2023 🕒 **Dernière récolte / Âge de la canne :** 7,5 mois 🌿 **Variété :** B 69.566

L'enherbement général de la parcelle est maîtrisé et aucune maladie n'est observée. L'état de la parcelle est donc considéré comme **correct**. Attention cependant à maîtriser les quelques adventices apparentes.

Le taux de recouvrement de la parcelle est autour de **7%**. L'entretien mécanique en début de cycle a permis d'avoir des inter-rangs propres. Une vigilance persiste sur le recouvrement du rang, qui devra être maîtrisé par un entretien manuel. La récolte ayant commencé au Lamentin, les attaques de rats devront être surveillées de près pour cette parcelle qui restera sur pied.

⚠️ **Apparition de *Calopogonium mucunoides*, *Malachra acefolia* et *Momordica charantia* : à surveiller**
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



Momordica charantia - fin mars 2024

PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

Date de plantation : 08/2021 🕒 **Dernière récolte / Âge de la canne :** 0,5 mois 🌿 **Variété :** B 59.92
récolte le 19/04/24

En plus des lianes (majorité de *Merremia aegyptia*) qui couvrent dangereusement les cannes, les espaces vides de la culture de rente ont laissé la place à d'importantes touffes de *Panicum maximum* (herbe de Guinée) en graines. L'enherbement général de la parcelle semble **difficilement maîtrisé**.

Le taux de recouvrement de la parcelle est maintenant de 85%. La récolte est attendue pour pouvoir maîtriser l'entretien mécanique et chimique de la parcelle.

⚠️ **Présence importante de *Merremia aegyptia* + *Panicum maximum***



Panicum maximum - fin mars 2024

PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

Date de plantation : 08/2014 🕒 **Dernière récolte / Âge de la canne :** 1,8 mois 🌿 **Variété :** B 59.92
récoltée fin février 2024

La parcelle a été récoltée mi-février 2024. Elle sera replantée en août 2024.

Un hersage mécanique a été effectué début avril en vue de la future replantation.

Rien à signaler sur les mois de mars et d'avril 2024 sur l'enherbement, les maladies et les rongeurs.



Post hersage - mi-avril 2024

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

Date de plantation : 09/2016 🕒 **Dernière récolte / Âge de la canne :** 0,6 mois 🌿 **Variété :** R579
récolte le 11/04/24

L'enherbement général de la parcelle semble **difficilement maîtrisé**, du fait de l'âge de la parcelle. Le taux de recouvrement est maintenu autour de **70%**. L'exploitation entretient régulièrement les bordures de parcelles pour tenter de maîtriser l'enherbement.

On observe également de nombreuses attaques de rats. La R579 est réputée pour être très sensible aux attaques de rongeurs (très sucrée, écorce tendre).

La parcelle a été récoltée sur la deuxième semaine d'avril et sera replantée de moitié.

⚠️ **Présence importante de *Merremia aegyptia* + *Vigna unguiculata* + *Panicum maximum***
Nombreuses attaques de rats



Parcelle récoltée - mi-avril 2024

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

🌿 **Date de plantation :** 08/2021 🕒 **Dernière récolte / Âge de la canne :** 10,3 mois 🌿 **Variété :** B 69.566

L'état général de la parcelle n'observe pas d'observation notable depuis le mois d'octobre 2023. Le fauchage régulier des adventices avant leur inflorescence au niveau des bordures et traces permet de diminuer les foyers d'infestation.

Le taux de recouvrement se stabilise autour de **70%**. On observe de nombreuses lianes (majoritairement *Merremia aegyptia*), de l'herbe de Guinée (*Panicum maximum*) et quelques lianes de poil à gratter (*Mucuna pruriens*).

⚠️ **Présence importante de *Merremia aegyptia* + *Panicum maximum* + *Amaranthe***
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



Merremia aegyptia - mi-avril 2024

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression : Moyenne à forte (50-70%)



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations

Principales espèces identifiées en mars et avril 2024 :

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*

Situation terrain et évaluation du risque : Recouvrement moyen à fort sur les parcelles observées. Les monocotylédones, lorsqu'elles sont présentes, sont retrouvées en grande quantité. Les lianes sont quant à elles partiellement maîtrisées par des PPP en bordure de parcelles.

La récolte ayant lieu en avril et mai 2024, cette dernière induira un paillage des rangs et inter-rangs, limitant l'apparition des adventices. Ces dernières restent cependant importantes à maîtriser en début de cycle afin de garantir une repousse convenable de la canne. **Le risque est donc moyen.**

METHODES PROPHYLACTIQUES EN COURS DE CULTURES

- Désherbage mécanique (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))

RONGEURS : RATS

Pression : Moyenne (30%)



Espèce exotique envahissante, selon l'arrêté du 7 juillet 2020

Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte

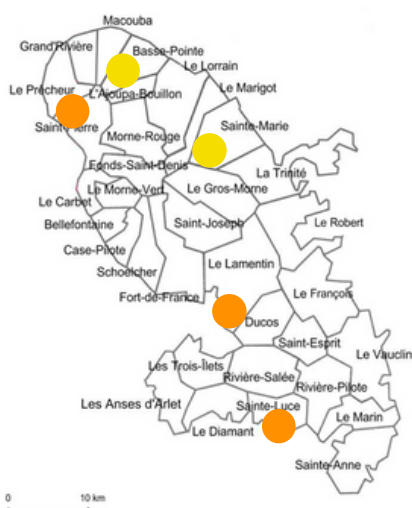
Principales espèces identifiées : *Rattus rattus*

Situation terrain et évaluation du risque : Traces de passage de rats sur les cannes surtout dans le Nord-Atlantique en mars 2024 (Basse Pointe). Vigilance sur Saint Pierre.

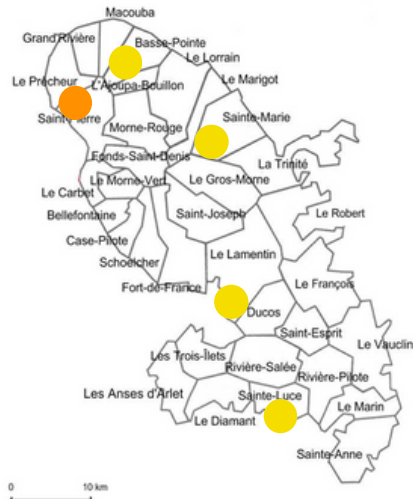
La plupart des parcelles observées étant récoltées, le risque d'attaques de rats est **faible** voir nul sur ces dernières. En revanche, **le risque d'attaques de rats est très élevé sur les parcelles non récoltées** (notamment au Lamentin, même si pour le moment il n'y en a pas).

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage



SUIVI DE L'ENHERBEMENT



SUIVI DES RONGEURS

CARTES DE PRESENCE ET RISQUES DES BIOAGRESSEURS DE LA CANNE
Niveau de présence et de risque :

Absence Faible : A surveiller, risque possible Moyen : possibilité d'impact sur la canne Fort : impact certain sur la canne

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

